

La Coopération tuniso italienne au service de l'enseignement primaire

Par La Rédaction

Publié le 15 février 2020 - 18:48:54

Le Parlement tunisien a approuvé hier la convention signée entre l'Italie et la Tunisie, lors du Sommet de l'avril 2019, qui concerne un programme de Coopération dédié à l'enseignement primaire tunisien. Ce programme vise à améliorer les infrastructures de base et les services éducatifs dans les écoles primaires.

Avec un crédit d'aide de 25 millions d'euros, qui seront remboursé sur une période de 25 ans avec un taux d'intérêt de 1%, cette initiative a, en particulier, le but d'appuyer les conditions de vie scolaire d'environ 66 000 élèves, d'environ 4 000 enseignants et opérateurs scolaires dans 264 écoles primaires.

Parmi les actions prévues dans le cadre de l'initiative il y aura :

- La restructuration de 240 écoles et le renouvellement de l'équipement de 1 385 classes;
- La construction et l'équipement de 95 cantines scolaires;
- La construction de 171 blocs sanitaires.

L'initiative s'inscrit dans le cadre de la « Réforme du secteur de l'éducation », lancée par le Ministère tunisien de l'Éducation en 2016, qui identifie les actions stratégiques et prioritaires pour renforcer l'école publique. En particulier, la réforme a signalé la nécessité de prendre des mesures pour lutter contre la détérioration des infrastructures scolaires et la détérioration de la qualité des services scolaires, qui sont parmi les principales causes du décrochage scolaire en Tunisie ainsi que des mauvais résultats des élèves.

Dans ce cadre, les interventions réalisées permettront d'améliorer la sécurité des infrastructures et l'environnement scolaire, de garantir l'accessibilité aux infrastructures, d'améliorer les conditions hygiéniques et sanitaires dans les établissements scolaires et d'améliorer la nutrition scolaire dans les écoles qui bénéficieront du programme.

Le programme concernera l'ensemble du territoire national tunisien, ainsi qu'une partie substantielle des interventions sera concentrée dans les zones les plus défavorisées du pays, favorisant la participation des entrepreneurs locaux à la réalisation des travaux de rénovation et de construction prévus.

« L'éducation est devenue dans le temps un secteur prioritaire pour l'action de la Coopération entre la Tunisie et l'Italie, en particulier après la signature du dernier Mémorandum d'entente entre les deux Pays qui couvre la période 2017/2020.

Dans ce sens, l'Italie travail en synergie avec les institutions tunisiennes impliquées ainsi que les agences des Nations Unies, tels que l'UNICEF et le PAM, avec l'idée qu'une éducation publique accessible à tous et de qualité peut représenter un vrai véhicule pour le développement du Pays », a déclaré le représentant de l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement en Tunisie M. Flavio Lovisolo.

D'après Communiqué

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site web. Si vous continuez à utiliser ce site, nous supposons que vous en êtes satisfait.

Ok